CLDR – 06 juin 2019
COMPTE RENDU

Présences :
Pour la CLDR : 28 membres (voir liste en annexe)
Pour la FRW : Anne Klein

ORDRE DU JOUR :

Réunion 19h30-20h à destination des nouveaux membres

- Tenants et aboutissants d'une ODR
- Le rôle de la CLDR
- L'ODR de Manhay
- Renouvellement de la CLDR

Réunion 20h – 22h à destination de la CLDR nouvellement composée

1. Introduction
2. Accueil des nouveaux membres de la CLDR
3. Projets en convention / demande de convention : actualité et précisions
    1. Aménagement de la traversée de Manhay
    2. Création de logements intergénérationnels
    3. Aménagement de voies lentes
4. Groupes de Travail : état d'avancement
5. Suites et divers

Une « pré-réunion » s'est tenue en préalable à la réunion plénière. A destination des 11 nouveaux membres de la CLDR, elle avait pour étant d'informer du tenants et aboutissants d'une Opération de Développement Rural, de préciser le rôle de la CLDR, de faire le point sur l'opération de la commune de Manhay et de répondre aux questions éventuelles.

1. Approbation du PV de la dernière réunion

E.Piret n'approuve pas le PV. Le point 4 ne reflète pas ses propos. Elle ne souhaite toutefois pas modifier le PV.

2. Renouvellement CLDR

Anne Klein fait le point sur le renouvellement : explication de la composition de la CLDR. (¼ communal et partie citoyenne).

CLDR : ¼ élus + ¾ habitants

Renouvellement ¼ communal = obligation
Renouvellement ¾ habitants = opportunité

Entendu la proposition de la liste "Avec Vous Manhay" de désigner comme :

- Membres effectifs :
  - Monsieur Arnaud CHAUSTEUR
  - Madame Anne FAGNANT
  - Monsieur Marc GENERET
  - Monsieur Patrick LOOS

Entendu la proposition de la liste "L'Avenir Ensemble" de désigner comme :

- Membres effectifs :
  - Monsieur Robert WUIDAR
  - Monsieur Marc POTTIER
  - Monsieur Pascal DAULNE

11 nouveaux !

CLDR : ¼ élus + ¾ habitants

NOM	PRENOM	LOCALITE
André	Nicolas	Grandmenil
Bernard	Anne	Grandmenil
Bosmans	Valérie	Vaux-Chavanne
Burton	Sylvie	Odeigne
Clesse	Aline	Vaux-Chavanne
Collignon	Véronique	Malempré
Conrad	Marielle	Roche-à-Frêne
Conradt	Sandrine	Oster
Cornet	Benoit	Harre
Delarue	Jean	Chêne al Pierre
Demoitié	Barthélémy	Harre
Detroz	Thierry	Vaux-Chavanne
Detroz	Marie Adèle	Malempré
Detroz	Marie-Caroline	Odeigne
Emonds-Alt	Brigitte	Lafosse
Etienne	Franca	Deux-Rys
Gillard	Patrick	Dochamps
Gillard	P-Emmanuel	Dochamps
Grognard	Martine	Lafosse
Henrard	Lucrèce	Odeigne
Hubert	Anne	Oster
Jacobs	Jocelyne	Oster
Leboutte	Emmanuel	Manhay
Lecart	Damien	Grandmenil
Lesenfants	Michel	Malempré
Lesenfants	Jacques	Malempré
Libar	Alain	Vaux-Chavanne
Libotte	Monique	Manhay
Petit	Fabrice	Vaux-Chavanne
Pierret	Joseph	Vaux-Chavanne
Piret	Edith	Grandmenil
Pirotte	Annette	Fays
Reynders	Laurent	Manhay
Sépult	Vincent	Malempré
Tassigny	José	Freyneux
Thys	Jean Claude	Malempré
Vogelsang	Muriel	Odeigne
Voz	Michel	Vaux-Chavanne
Wuidar	Philippe	Odeigne

Présentation des membres via un jeu.

2. Présentation des membres

Rassemblez vous selon …

Que vous soyez femme ou homme

Votre village

Votre âge *(tranches par dizaine)*

Le groupe de travail dont vous faites partie

Que vous travaillez à Manhay ou pas

Que vous soyez nouveau ou ancien membre de la CLDR

Que vous parliez wallon … ou pas

Votre profession *(indépendant/salarié public/salarié privé/retraité)*

Constituez une file selon l'ordre alphabétique de votre nom de famille

3. Projets en convention : actualités

A ce jour, plusieurs conventions ont été sollicitées par la commune, sur proposition de la CLDR :

Vos choix de début 2017

2017	• **Aménagement de la traversée de Manhay** • **Création de logements intergénérationnels**

Vos choix de début 2018 …

2018	**Réalisation de voies lentes mixtes (piétons, vélos, cavaliers)**

Vos choix de début 2019 …

2019	**Aménagements de sécurité routière sur les routes communales** **Amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux**

Le cheminement administratif des projets conventionnés est le suivant :

1. CONVENTION FAISABILITE

1.1. Demande de convention

- Choix de la fiche projet
- Décision de principe par le Conseil communal
- Réunion de coordination avec l'(les) administration(s) et le(s) Cabinets subventionnant(s)
- Accord de principe du Ministre de subventionner le projet
- Signature par Ministre de Convention-faisabilité

1.2. Choix de l'auteur et approbation de l'avant-projet

- Préparation du cahier des charges pour désigner auteur projet par la commune
- Désignation auteur de projet
- Réalisation de l'avant-projet par l'auteur
- Présentation de l'avant-projet (CLDR, habitants, …)
- Comité d'accompagnement
- Approbation de l'avant-projet (sur base du PV du comité d'accompagnement)

1.3. Elaboration du projet

- Demande permis urbanisme
- Réalisation du projet définitif (plans, cahier charges)
- Accord du Ministre sur le projet
- Signature convention réalisation

2. CONVENTION REALISATION

2.1. Adjudication

2.2. Exécution des travaux

2.3. Fin des travaux

A ce jour, voici les stades d'avancement des différents projets :

1. Aménagement du centre de Manhay

   Le permis a été délivré. Marc Generet explique la situation quant au retard qui a été pris, en lien avec la perte du permis au niveau de l'administration régionale !
   Le chantier débutera en 2020.

2. Logements intergénérationnels

   Projet au stade de la convention faisabilité ; l'auteur de projet doit réaliser les plans. Ceux-ci seront présentés lors de la prochaine CLDR.
   Le souhait d'aménager, outre les logements, une pièce centrale commune n'a pu être intégré au projet en raison d'un impact trop important sur le coût total du projet. Ainsi, soit le budget devait être augmenté de 200.00€, soit un logement devait être retiré du projet !
   Vu l'impossibilité de dévoyer la fonction du projet initial et vu l'engagement donné par le Ministre, le collège a souhaité que l'auteur poursuive son travail dans le cadre du projet initial.
   Au délà de ce projet, en lien avec la volonté de la CLDR de mettre en œuvre des actions pour permettre aux aînés de rester à domicile, Marc Generet informe du fait que la commune a commandité une étude à Idélux relative au cycle de vie des personnes âgées de la commune, avec l'examen de la pertinence/faisabilité d'une création de plusieurs centres d'accueil répartis dans les villages dont un à Manhay centre.

3. <u>Voies lentes</u>

La DGO3 (Administration régionale) a rendu un avis sur le projet :

1. Obligation droit réel sur le sol → acquisition, échange, expropriation ou existence alternative sur parcelle communale
2. Attention de tenir compte du travail en forêt
3. Attention emprise suffisante : 4m
4. Solliciter le DAFoR
5. Prévoir cheminement bi-bandes bétonné en raison de la facilité entretien, la durabilité revêtement, le côté dissuasif au niveau de la circulation automobile, le côté attractif au niveau paysager
6. Etudier comment empêcher trafic automobile
7. Détailler les longueurs et estimer le budget pour chacun des 4 tronçons
8. Surestimer un peu le projet pour éviter complications ultérieures

Le DaFOR (Direction de l'Aménagement foncier rural) devait également rendre un avis sur le projet. En effet, possibilité qu'il intervienne sur le tronçon si des voiries agricoles sont concernées.
Au niveau des bi-bandes, M. Dubourg est également favorable, pour les raisons suivantes : positif pour l'impact visuel, longévité : 30-40 ans, dissuasif pour les automobilistes, concerne de multiples usagers (béton pour poussettes, rollers, …)

Anne Klein revient par ailleurs sur l'objectif du projet « aménagement de voies lentes », précisant qu'il s'agit ici de développer la mobilité du quotidien des citoyens. Objectif différent d'un aménagement à vocation touristique :

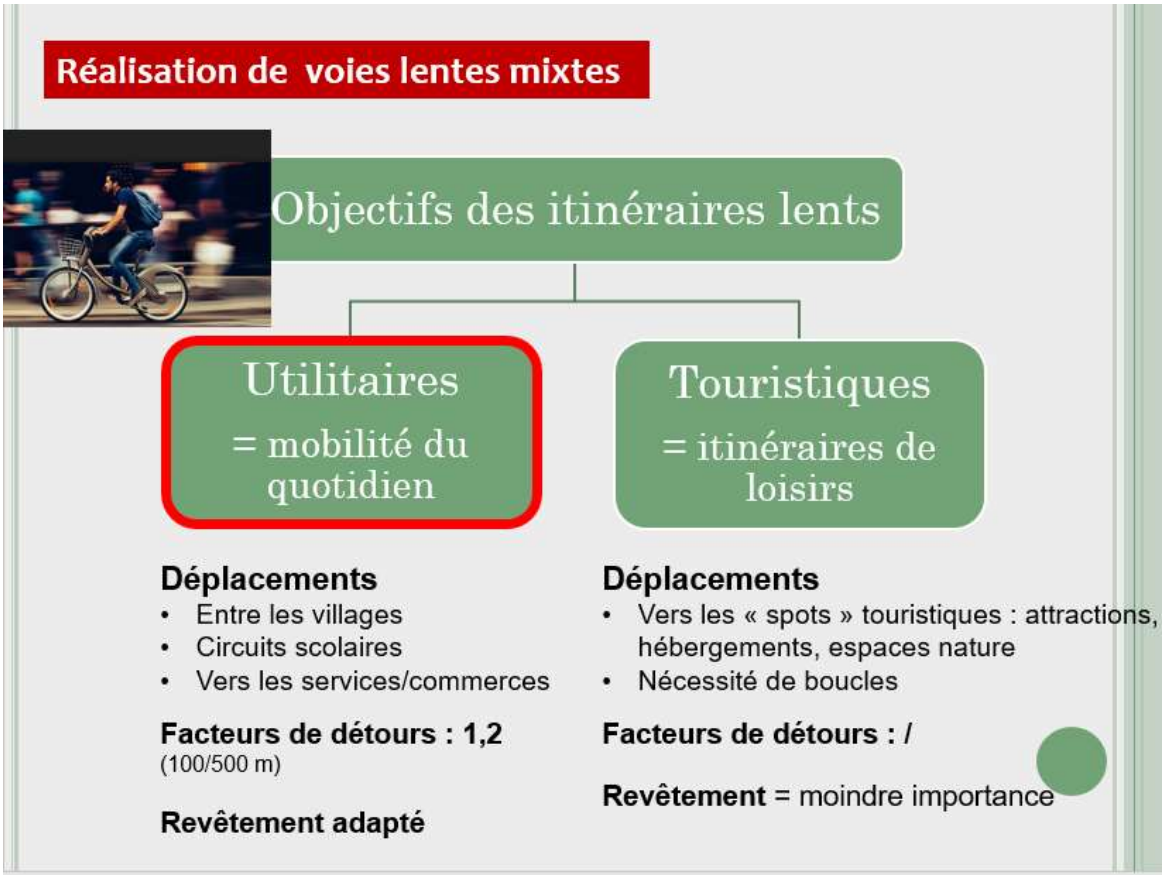

Débat – remarques de la CLDR :

- Voir la commune de Malonne qui a organisé des piedibus sur des sentiers sécurisés pour les enfants.
- A. Pirotte a pris contact avec un animateur d'Aywaille qui serait prêt à venir au GT sentiers. (Parrains de chemins).
- S. Burton se demande ce qu'on demande in fine : du cher mais durable ou du bon marché qu'on doit entretenir…
- Est-ce que la commune est prête à investir autant d'argent dans ce genre de travaux ?
- A.Klein rappelle que ce projet a d'ores et déjà été voté en Conseil.
- M.Generet attire l'attention sur la part subventionnée et informe du fait que c'est l'auteur de projet qui établira le budget
- L. Henrard s'interroge sur la législation qui impose un aménagement de voies cyclables sur les voiries faisant l'objet de réparations. Si elle est effectivement applicable, elle viendrait compléter la problématique des voies lentes partagées dans le cadre de cette convention. (lui transmettre la loi).
- V. Collignon estime que le bétonnage est un problème, notamment en termes de biodiversité. De plus, elle n'est pas persuadée que les personnes utiliseront plus les chemins si ceux-ci sont aménagés.
- N. André évoque la possibilité d'aménager avec du béton maigre…
- F. Etienne : ou avec du béton « vert », poreux
- S. Conradt s'interroge sur le processus de consultation à ce stade d'un projet par ailleurs validé par le conseil et avancé dans sa réflexion avec un groupe de travail. A. Klein explique que dans le cadre de la démarche participative, le projet est soumis à information, concertation avec la CLDR mais que le propos n'est pas de remettre sa légitimité en question.

Deux remarques sont ajoutées lors de l'approbation de ce compte-rendu en réunion de CLDR 19 le 07/10/2019.

- Mme Piret pose la question de savoir si une estimation de la fréquentation des petits sentiers a été réalisée ?
- Plusieurs personnes émettent le souhait de pouvoir continuer à profiter des voies lentes grâce à un entretien régulier de ces derniers.

4. Groupes de Travail : état d'avancement

1. GT Ainés

Vu l'étude sollicitée auprès d'Idélux, il est convenu de programmer une réunion avec le GT et Idélux afin d'informer les participants des résultats de cette étude et programmer la suite des actions.

2. GT Sentiers

Le GT a finalisé l'inventaire des tronçons. La phase suivante concernant la dorsale consiste en l'engagement d'un auteur de projet.
Etant donné que le projet Développement Rural concerne la mobilité du quotidien, il est question que le GT Sentiers poursuive son travail sur l'axe tourisme en partenariat avec Sentiers.be

3. GT Nature

Le professeur Marc Dufrêne d'Ardenne et Gaume est intervenu lors de la dernière réunion du GT pour expliquer les raisons pour lesquelles il serait intéressant pour la commune de développer touristiquement le plateau des tailles.
Comment valoriser ce site :

- Création d'un centre d'accueil éco avec accueil enfants et cafetéria,
- Installation d'une infrastructure de base diversifiée : pique-nique, bancs, miradors, points de bivouacs, …
- Réalisation de circuits, cheminements type sentiers et/ou caillebotis
- Restauration et valorisation d'éléments du patrimoine culturel

L'idée étant de penser ce développement dans un cadre large : activités cohérentes et organisées (logique de combo).

Avis des membres :

- Le projet life n'avait pas une vocation touristique, il ne faut pas perdre cela de vue. Attention avec le tourisme !!! Il faut évidemment viser un tourisme raisonné.
- J. Tassigny : attire l'attention sur le fait qu'un agriculteur ayant des terrains en Natura 2000 ne peut rien y faire. Les règles y sont très strictes et donc pourquoi pourrait-on y faire qqchose pour les touristes !?
- M. Dufrêne rédigera une proposition d'ici fin juin. Les membres, à l'unanimité, sont favorables à ce projet.

Le PP de M. Dufrêne peut être envoyé à qui le souhaite.

4. GT Energie

Parmi les projets du PAED, les membres du GT ont retenu 4 projets dans lesquels ils souhaitent s'investir :

1. Investir dans le petit hydraulique
2. Sensibiliser les habitants à leurs consommations énergétiques
3. Mettre en place des ateliers pour créer un four solaire
4. Installer du petit et du grand éolien

5. Suivis actions sécurité routière

Les ouvrages réalisés pour la sécurité dans nos villages deviennent moins efficaces après un certain temps. Le collège a décidé de placer des radars préventifs et répressifs et a donc acheté boites et radars, l'idée étant de faire « voyager » un radar répressif dans les diverses boites. La CLDR sera consultée pour déterminée leur localisation idéale.
Concernant les travaux rue du Châtaignier : l'efficience des chicanes a fait l'objet d'un test. Suite à celui-ci, des citoyens ont réagi. Les remarques ont été prises en compte (dans la limite des contraintes du code de la route et des subventions possibles).
Pour traiter des problèmes de sécurité, un nouveau groupe de travail pourrait être mis en place.

6. Projets du budget participatif

L'objectif du budget participatif était : « Encourager la dynamique participative et permettre à des **réalisations concrètes** (petits aménagements de lieux ou de locaux de rencontre portées par des citoyens), d'être **aisément financées et rapidement réalisées** ».
Vu :

- La difficulté à mobiliser suffisamment de projets
- La difficulté de gestion d'un appel d'offres
- La dispersion au niveau des projets évoquée en CLDR

Une réflexion approfondie devra se faire avec le jury afin de trouver la bonne formule.
Ceux qui sont intéressés à améliorer /développer le budget participatif peuvent prendre contact avec Anne.

5. Suites et divers

Prochaines réunions :

30/09/19
26/11/19
27/02/20
02/06/20

Lieux de réunion : on peut « voyager » dans les différentes salles de la commune.

Divers :
Petit-déjeuner 16/06 du Comité des familles à Dochamps + marché artisanal à Dochamps.

Annexe : Liste de présences

Président : LIBAR Alain	**E**		
Pour les représentants du Conseil communal			
GENERET Marc	P	WUIDAR Robert	E
LOOS Patrick	P	DAULNE Pascal	E
FAGNANT Anne	P	POTTIER Marc	P
CHAUSTEUR Arnaud	E		
Pour les représentants de la population			
ANDRE Nicolas	P	HENRARD Lucrèce	P
BERNARD Anne	P	HUBERT Anne	P
BOSMANS Valérie	P	JACOBS Jocelyne	E
BURTON Sylvie	P	LEBOUTTE Emmanuel	P
CLESSE Aline	A	LECART Damien	P
COLIGNON Véronique	P	LESENFANTS Jacques	E
CONRAD Marielle	P	LESENFANTS Michel	E
CONRADT Sandrine	P	LIBOTTE Monique	P
CORNET Benoit	E	PETIT Fabrice	E
DELARUE Jean	P	PIERRET Joseph	P
DEMOITIE Barthélémy	A	PIRET Edith	P
DETROZ Marie Adèle	A	PIROTTE Annette	P
DETROZ Marie Caroline	E	REYNDERS Laurent	E
DETROZ Thierry	P	SEPULT Vincent	E
EMONDS-ALT Brigitte	P	TASSIGNY José	P
ETIENNE Franca	P	THYS Jean Claude	P
GILLARD Patrick	E	VOGELSANG Muriel	P
GILLARD Pierre-Emmanuel	P	WUIDAR Philippe	A
GROGNARD Martine	P		

Légende :
P : présent / E : absent et excusé / A : absent non excusé / D : démissionnaire